

En l'absence d'une tradition de protestation sociale urbaine

au Maroc, les émeutes se sont multipliées tout au long des années 80 et même les petites villes n'en ont pas été épargnées. Un mot d'ordre de grève générale lancé par les syndicats était automatiquement considéré, officiellement et socialement, comme un appel à l'émeute.

Naissance et propagation de l'émeute

Dans une ambiance tendue de grève générale, j'avais assisté à Casablanca à l'éclosion d'une émeute en 1991. Vers 16 heures, dans le quartier populaire de la Nouvelle-Médina, une multitude de jeunes, éparpillés par petits groupes, attendait aux coins des rues. Les filles et les femmes se précipitaient pour rentrer chez elles. Progressivement, toutes les boutiques fermaient. Puis, on fit circuler la rumeur selon laquelle l'émeute avait déjà atteint les quartiers voisins. Cette fausse rumeur eut une force de diffusion tellement rapide que des boutiques lointaines baissèrent leurs rideaux et que les habitants couraient dans toutes les directions alors que nous n'avions encore assisté à aucune scène de violence. En juin 1981, dans le quartier de Sidi Bernoussi de Casablanca, selon le témoignage d'un jeune garçon qui avait participé activement à l'émeute, des syndicalistes de la Confédération Démocratique du Travail (la CDT) ordonnaient aux épiciers du quartier de fermer leurs boutiques. Un groupe de gamins les accompagnait en criant « Fermez, fermez vos boutiques ! ». La densité démographique dans ce quartier facilita la transformation du petit groupe de gamins en une foule difficile à maîtriser. Un agent des forces auxiliaires, connu dans le quartier pour son comportement violent et répressif, fut, d'abord, la cible des jeunes. « Ce sont les policiers qui avaient peur.

Ils devenaient tout petits. », raconte en souriant un jeune émeutier. A la Nouvelle-Médina, non loin du centre-ville, un quartier très dense où les logements menacent de tomber en ruine, des enfants avaient commencé à jeter des pierres sur les agents de police accompagnés de leurs chiens-bergers. Un jeune en balançait une grosse sur l'un des chiens et lui fit très mal. En poursuivant le jeune en question, les policiers avaient provoqué la fuite de tous les enfants et des jeunes du quartier. Une foule s'était vite rassemblée au coin de la rue pour narguer les agents de police et les pierres fusaient dans toutes les directions. De leur côté, les militaires, étrangers à la ville, envahissaient violemment les espaces en émeute. Ils allaient jusqu'à pénétrer les habitations et détruire les meubles à la recherche d'un éventuel suspect.

Toutefois, dix-huit ans après, certains jeunes garçons de l'époque nuancent leurs commentaires et affirment que l'émeute n'avait rien à voir avec la grève générale (*idrab*) ; c'était le vol qui intéressait les gens. Ils avaient attaqué les magasins de chaussures, les banques, les semi-grossistes des grands boulevards. Les militaires protégeaient de la foule le centre-ville et les zones de villas, perçus comme des espaces de richesse ostentatoire. Mais comment expliquer la rage de la foule qui s'attaquait aux arbres, aux abribus, aux poteaux électriques, aux équipements scolaires, etc. ? Les jeunes garçons avaient, disent-ils, le sentiment de ne plus être visibles dans la masse et ont vécu l'émeute comme le moment propice pour exprimer leur frustration et leur sentiment de ras-le-bol à l'encontre d'un système qui réprime les jeunes ; c'était pour eux l'occasion de « prendre leur revanche ». C'est ainsi qu'ils se sont livrés à la joie d'attaquer, dans leur propre quartier, les militaires égarés qui ne connaissaient pas les impasses et les rues tortueuses. Ce fut un moment privilégié de plaisir, de *nachoua*, commente un participant à l'émeute, dix-huit ans après ces événements meurtriers.

On pourrait, pour résumer, définir de la façon suivante les caractéristiques de l'émeute :

- la spontanéité des émeutes : en effet, une émeute n'est ni organisée ni menée par un quelconque mouvement social ou politique.
- les émeutiers sont de sexe masculin et jeunes, souvent âgés entre 12 et 25 ans ;
- la nécessité d'un terrain propice : l'émeute n'est pas un processus social qui se construit progressivement ; elle requiert une ambiance tendue dans la ville que confère, par exemple, un appel à la grève générale ;
- la concentration spatiale des couches sociales défavorisées dans des quartiers à haute densité démographique ;

- l'absence relative de l'Etat, manifeste dans le manque d'équipements publics et des représentants de l'autorité publique;
- l'absence d'institutions, telles que des associations ou des comités de quartiers, qui permettraient au mécontentement social de se manifester et de s'exprimer.

Entre la peur et la résignation

Après les émeutes de juin 1981, l'Etat a tenté d'investir dans les quartiers considérés comme étant « à haut risque ». Il souhaitait en premier lieu une plus grande visibilité dans les espaces urbains où la densité démographique était trop élevée pour d'éventuelles interventions des forces de l'ordre. Les nouveaux plans d'aménagement devaient jouer ce rôle. Le principe démocratique veut que ces plans soient soumis à l'approbation du Conseil communal, puis affichés, pendant deux mois, afin de recueillir les observations des habitants.

Intéressé par cet événement nouveau dans l'histoire urbaine des villes marocaines, je me suis rendu, avec les adjoints techniques, au siège de Sidi Othemane, commune périphérique située au sud-est de Casablanca – un paysage urbain dominé par des bidonvilles, des logements économiques et des cités de recasement. Enthousiasmés par cette opération de contact avec les habitants, unique en son genre, les adjoints techniques avaient affiché le plan d'aménagement et se préparaient à expliquer aux citoyens quel serait l'avenir de leur quartier ou de leur commune d'ici dix ans. Deux heures plus tard, personne n'était venu pour consulter ce plan qui était pourtant incontournable. Les adjoints techniques étaient déçus et commençaient même à envisager le racolage. Finalement, un jeune homme, habillé en jeans, les lunettes de soleil sur la tête, un journal en français dans la main gauche, se présenta devant le plan et commença à le déchiffrer minutieusement. Ouf ! L'espoir renaissait chez les adjoints techniques. L'un d'eux se leva pour lui expliquer les projections spatiales du plan. A ce moment-là, le jeune lança aux adjoints techniques : « S'il vous plaît, où se trouve le bureau pour déposer les demandes d'emploi ? ». Certes, le principe démocratique, qui consiste à consulter d'abord le Conseil communal puis la population, est respecté à la lettre, mais sans le moindre travail médiatique, comme si on cherchait à passer sous silence cette enquête auprès de la population. Les habitants ne prêtaient pas attention à l'affichage et ne comprenaient pas la signification du plan d'aménagement. Seule la rumeur, selon laquelle les logements étaient menacés de démolition, circulait dans les quartiers.

Le plan d'aménagement de la commune d'Al-Fida prévoyait également la démolition de quelques maisons pour céder le passage

aux réseaux routiers. Une fausse rumeur circula rapidement. La destruction des maisons, pensa-t-on, permettrait le passage du métro. Arrivé de France, pays reconnu pour sa contestation sociale, je m'étais dit qu'il fallait une mobilisation collective pour faire face à ces projets de déménagement plutôt que d'aménagement. Mais les propriétaires des logements ne songeaient pas à réagir alors que leurs propres habitations étaient menacées de démolition par les projections du plan d'aménagement. Ces logements étaient pourtant décents, neufs, construits à partir du début des années 60, et respectaient les règles de l'urbanisme et de l'hygiène modernes. Les premiers contacts établis avec les propriétaires avaient totalement échoué. Les gens étaient résignés. La quasi-totalité de ces propriétaires dépassait la soixantaine. Ils ne souhaitaient pas avoir de démêlés avec l'administration. J'ai pourtant essayé d'expliquer à quelques-uns d'entre eux que le but de cette enquête sur le plan d'aménagement auprès des habitants était justement de connaître leur réaction. D'ailleurs, l'administration avait mis un registre à leur disposition pour recueillir leurs opinions. Personne apparemment ne souhaitait une réaction collective.

La peur s'installa. Les relations de voisinage n'avaient pu être réactivées. Les intérêts divergeaient. Les locataires étaient presque en faveur de la démolition, espérant ainsi devenir propriétaires d'un futur logement octroyé par l'Etat ; les propriétaires de logements épargnés par le plan restaient indifférents. Certains tentaient de calmer leurs voisins, d'autres tentaient plutôt de les éviter par peur qu'on ne leur demande de soutenir un éventuel mouvement collectif. Seul un locataire s'est montré solidaire des propriétaires victimes des projections du plan. Plusieurs réunions informelles se tenaient au coin de la rue. Les jeunes du quartier se retrouvaient pour discuter principalement des événements de la semaine. Contrairement à leurs parents, les jeunes ne baissaient pas les bras. Juste avant l'affichage du plan d'aménagement au siège des communes urbaines, certains ménages avaient construit un second étage. En fait, les conditions socio-économiques obligent la plupart des nouveaux ménages de cohabiter avec leurs familles. Les revenus de la famille augmentent et permettent d'obtenir des crédits bancaires pour réaliser ces travaux. La cohabitation entre générations n'est plus ainsi un signe du maintien de la famille élargie. La crise et le coût élevé du logement, conjugués à l'insolvabilité des nouveaux ménages, entravent l'apparition de la famille nucléaire. Les jeunes hommes, eux, étaient tous mobilisés contre le plan. Un seul ne rejoignait pas notre groupe, il souhaitait même que la maison de son père soit bombardée par l'Etat. Il s'agissait d'un policier dont la cohabitation avec les parents se passait mal.

L'ancienne génération affichait une peur séculaire à l'égard du *makhzen* (l'Etat). Certains parents préféraient voir leurs maisons détruites plutôt que d'organiser une protestation sociale. D'autres faisaient explicitement référence à la violence militaire qui a sévi pendant l'émeute de 1981 à Casablanca, acceptant le fait accompli car « on ne peut rien faire contre une inondation ». La décision de l'Etat était en fait assimilée à une catastrophe naturelle. Certains habitants avaient même réussi à me communiquer leur peur. Je ne voulais pas être à l'origine de l'extension de la mobilisation et de la contestation sociale. Ceux qui ne me connaissaient pas m'appelaient « l'ingénieur ». C'était une manière de légitimer la protestation des ménages : « Celui qui s'y connaît en urbanisme est avec nous ; il défend notre cause. »

Les jeunes de la deuxième génération, instruits et nés en ville, parvenaient difficilement à convaincre leurs parents. J'avais pris l'initiative d'écrire une requête, adressée au Ministre de l'intérieur, au Gouverneur de l'Agence urbaine de Casablanca et au Président du Conseil communal, pour exprimer le refus des propriétaires menacés de déménagement. Elle a été signée collectivement à la sauvette. La réaction des jeunes tranchait par rapport à celle de la vieille génération. Certains d'entre eux estimaient qu'il « s'agit de défendre nos propres maisons, c'est tout ce que nous avons réalisé pendant toute notre vie ». Et ajoutaient : « Moi, je vais résister jusqu'au bout et si on veut détruire ma maison, il faut d'abord qu'on me tue. »

Forts de leur succès, les jeunes hommes voulaient étendre l'espace social de la protestation à d'autres quartiers voisins. Mais ce voisinage ne signifie rien d'autre que la proximité spatiale. L'anonymat social est la règle dans les quartiers populaires. On se méfie de tous ceux qui sont « étrangers ». D'ailleurs, la mobilisation sociale hors du quartier intime, menée par la seconde génération, a systématiquement échoué. Les habitants réagissaient plutôt de manière individuelle. Ils tentaient soit de mobiliser leurs propres relations, soit d'aller au siège de la commune pour faire une réclamation dans un registre réservé à cet effet.

Finalement, les projections spatiales du plan d'aménagement qui visaient à démolir les logements n'ont pas été approuvées. Le mouvement de contestation fut peut-être à l'origine des rectifications du contenu du plan. D'ailleurs, les autres propositions de démolition prévues et approuvées par les instances officielles n'ont pas pu être réalisées.

Si les années 80 furent la décennie des émeutes et de la peur, les années 90 virent l'émergence de nouvelles formes de protestation. Dès 1990, la protestation sociale a évolué progressivement, mais

la peur formulée, implicitement ou explicitement, par la population à l'égard du *makhzen* n'a pas disparu pour autant.

La nouvelle protestation et ses ruses

Comment manifester le mécontentement collectif sans être identifié par le *makhzen* et sans risquer de se faire violenter ou arrêter par la police ? Une réponse est l'émeute, forme de contestation où l'individu s'efface dans la foule. Face à un pouvoir autoritaire, la population a développé un autre type de réponse, qui a pour but de manifester son mécontentement sans « se mouiller ». Par exemple, on peut mener une protestation collective tout en restant chez soi, donc tout en étant invisible. L'avantage est de ne pas être accusé d'une quelconque « atteinte à l'ordre public » : les ménages de la médina de Fès ont décidé d'éteindre les lumières le soir pour s'éclairer à la bougie pour protester contre le coût élevé de l'électricité de la ville.

La protestation sociale dans l'espace privé peut donner lieu ultérieurement à une contestation dans l'espace public. Le souci majeur dans ce cas là est d'éviter le contact physique avec les forces de l'ordre. A cet égard, le cas des commerçants-artisans de Saffarine de Fès est très révélateur. Ils ont déclenché une grève par solidarité pour deux de leurs collègues arrêtés parce qu'ils étaient incapables de payer leurs impôts. Les commerçants-artisans se sont contentés de fermer boutique en signe de protestation mais ils ont, par peur de représailles, rapidement gagné leurs domiciles. Autre exemple : les protestataires, pour manifester leurs bonnes intentions en occupant l'espace public, prennent soin de mettre bien en évidence les photos du Roi et/ou le drapeau national. Les habitants du bidonville de Hay Mohammadi à Casablanca ont inventé un autre moyen de protestation sociale. En septembre 1996, en regroupant leurs enfants devant elles, les femmes ont organisé un *sit-in*. Les enfants étaient placés en première ligne pour éviter une éventuelle intervention des forces de l'ordre qui seraient tentées de disperser les femmes. Les jeunes et les hommes, d'habitude à l'origine des « désordres » sociaux, étaient exclus du *sit-in*. Elles ont de surcroît pris soin de bâillonner leurs bouches à l'aide d'un foulard ou un torchon. Le message était clair : on ne dit rien, mais on proteste de manière visible. On est ainsi passé d'une action collective violente et meurtrière menée par la foule, et de la résignation marquée par la peur, à une étape intermédiaire de résistance fugace et rusée.

Aujourd'hui, des actions collectives s'organisent et se structurent de plus en plus pour passer de la réaction défensive à une action revendicative, du mécontentement déguisé à la protestation visible, de l'occupation violente de l'espace public à la manifestation,

de la protestation dans les espaces privés au sit-in. La peur du *makhzen* est apparemment en train de reculer. Fin octobre 1995, les petits commerçants du marché municipal du quartier de Sidi Moumen, situé au sud-est de Casablanca, ont organisé un *sit-in* devant le siège de la Préfecture de Aïn Sebaa pour protester contre l'augmentation des prix de location de leurs boutiques par la commune urbaine. Une quarantaine de personnes, sur un total de 474 commerçants, avait participé à cette manifestation. A l'Ancienne-Médina de Casablanca également, les commerçants ont organisé une marche vers la Préfecture pour protester contre le comportement d'un *caïd* qui leur interdisait l'étalage de la marchandise hors des boutiques.

La revendication incessante de la conquête de l'espace public est devenu l'objectif de plusieurs mouvements sociaux et politiques tels les syndicats, associations ou partis politiques. Certes, le Code des libertés publiques reconnaît le droit de manifester (déplacement collectif revendicatif) dans l'espace public, mais les demandes de manifestations sont systématiquement rejetées. Toutefois, les protestataires tentent d'occuper, malgré l'interdiction, l'espace public. Par conséquent, les affrontements violents entre mouvements sociaux et forces de l'ordre se sont récemment multipliés.

Né au début des années 90, le mouvement des diplômés chômeurs s'est renforcé à partir de l'année 1995. Il s'était heurté à plusieurs reprises aux forces de l'ordre, plus particulièrement à Rabat devant le Siège de province, du Parlement et du syndicat de l'Union marocaine du travail (UMT). A deux reprises, la police est intervenue brutalement contre le mouvement des diplômés non-voyants qui ont tenté, le 14 juin 1996 à Rabat, d'organiser un *sit-in* devant le Ministère de l'intérieur puis, le 26 juin de la même année, devant le Parlement. Le mouvement des diplômés chômeurs n'a pas attendu longtemps pour interpeller directement le nouveau gouvernement. Le 25 mars 1998, onze jours après sa désignation, l'Association nationale des diplômés chômeurs a organisé un nouveau *sit-in* devant le Parlement et, malgré la présence massive des forces de l'ordre, le *sit-in* s'est déroulé sans aucun incident. Le lundi 26 novembre 1998, les militants de l'Association se sont regroupés au siège du syndicat de l'Union marocaine du travail (UMT) à Casablanca. Certains d'entre eux, estimés à 300 personnes, souhaitaient investir la voie publique. Malgré l'interdiction habituelle de manifester et l'installation d'un dispositif impressionnant encerclant toutes les rues menant au centre-ville, les membres de l'Association ont bravé les forces de l'ordre et celles-ci n'ont pas hésité à intervenir violemment. Selon l'Association, il y eut 200 blessés et 95 arrestations.

Avec le nouveau gouvernement dit d'alternance,

les protestations sociales se sont multipliées. Pour la première fois, un collectif de jeunes a constitué un comité revendicatif qui parle au nom des habitants des bidonvilles de Lahouna et de Karayane Essouk, à Casablanca. Il a adressé une lettre ouverte, publiée par la presse (octobre 1998), au Premier ministre, lui demandant d'intervenir pour protéger leurs ménages contre les menaces des autorités locales. Un autre comité a été créé après le dernier incendie dans le bidonville de Sidi Otheman. Il a organisé une conférence de presse au siège de l'Organisation de l'action démocratique populaire (OADP) pour dénoncer la politique de logement social suivie depuis 1981, qui les a toujours ignorés. En effet, depuis 1983, les ménages des bidonvilles ont versé régulièrement des cotisations à l'Etat, mais ils sont toujours dans leurs baraques. Le comité des habitants des bidonvilles a même décidé de déposer une plainte contre l'actuel Ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme.

Le mécontentement individuel en milieu urbain se transforme aujourd'hui en un processus de structuration de la protestation sociale à travers des syndicats, des associations et des comités de quartier. Les émeutes des années 80 pourraient-elles se reproduire à la fin des années 90 ? Ou bien assistons-nous, grâce aux nouvelles opportunités politiques que connaît le pays depuis le début des années 90, à un début de modernisation de la protestation sociale, en d'autres termes à l'affirmation d'une société civile à travers des revendications relatives à l'action manifestante, d'une part, et, d'autre part, à l'acceptation par le pouvoir politique de l'investissement pacifique des rues par les mouvements sociaux ?

Casablanca / Le Caire, juin 1999.

ABDERRAHMANE RACHIK, sociologue marocain, travaille à la Fondation du Roi Abdal Aziz Al Saoud pour les études islamiques et sciences humaines à Casablanca.